



BULLETIN D'INFORMATION EDITE PAR LA MUNICIPALITE DE BELCODENE

EDITORIAL

Mes chers administrés,

En commençant cette décennie qui nous conduira à l'an 2000, permettez-moi de vous souhaiter, avec le Conseil Municipal, une bonne année. Que 1990 apporte à chacun de vous, santé, bonheur et réussite.

L'année qui se termine a été pour la municipalité, une année de transition qui a vu progressivement se mettre en place les moyens de fonctionnement. Les nouvelles commissions ont maintenant déterminé leur plan de travail; les besoins ont été évalués; les choix opérés vont se traduire dans les mois qui viennent par des réalisations. Les conseillers et moi-même, travaillons à partir des objectifs définis dans notre programme pour respecter nos engagements avec une idée simple : renforcer la qualité de vie à Belcodène. Cela veut dire : améliorer le cadre, développer les solidarités, parfaire l'équipement, favoriser la culture...

Le défi est de taille. Il consiste à définir une politique communale de progrès qui évitera la fausse modernité d'un développement accéléré. Belcodène ne sera ni cité-dortoir, ni village de retraite, encore moins banlieue industrielle. La juste mesure est celle qui fait s'accorder une croissance progressive et bien maîtrisée, avec nos capacités d'assimilation et d'intégration.

Ce projet est bien celui de tous. Que chacun, à sa mesure, prenne part au développement général, et Belcodène deviendra de plus en plus "le village où il fait bon vivre".

Votre Maire
Maurice Severin COLLOMB



**Belcodène a participé
à l'opération FRANCE - ROUMANIE**

(Voir page intérieure)

TRAVAUX DU CONSEIL MUNICIPAL

L'ensemble des délibérations du Conseil Municipal est porté à la connaissance de tous par affichage dans le hall de la mairie (se reporter plus loin au tableau des permanences). Ne sont donc résumés dans la présente rubrique que les éléments principaux des décisions.

SEANCE DU 13 DECEMBRE 1989

1 - Subventions.

1.1 - Allocation de 62 520 F à la Coopérative Scolaire de l'Ecole de Belcodène représentant 50% du montant des frais de séjours des enfants partant en classe de neige.

1.2 - Subventions aux différentes Associations pour l'année 1989 :

- TENNIS CLUB DE LA BOUILLADISSE	500 F
- CENTRE DE DEFENSE DES ANIMAUX	500 F
- ASSOCIATION DES AMIS DE LA BIBLIOTHEQUE CENTRALE DE PRET	500 F
- PREVENTION ROUTIERE	500 F
- UNION DEPARTEMENTALE DES SAPEURS POMPIERS	500 F
- AMICALE DE LA BOUILLADISSE	450 F
- GROUPEMENT DE LUTTE CONTRE LA GRELE	150 F
- ENTRAIDE DES B.D.R.	300 F
- SECTION DE BELCODENE DE L'ENTRAIDE DES B.D.R.	1 000 F
- ASSOCIATION DES ANCIENS DU VILLAGE DE BELCODENE	2 000 F
- ASSOCIATION SPORTIVE & CULTURELLE DE BELCODENE (ASCB)	3 000 F
- SOCIETE DE CHASSE DE BELCODENE	1 500 F
- ASSOCIATION DES MUSICIENS DE BELCODENE	1 000 F
- COMITE DES OEUVRES SOCIALES DE PERSONNEL DE BELCODENE	4 000 F
- MUTUELLE GENERALE DE ROQUEVAIRE	1 500 F
- ASSOCIATION POUR L'EVEIL MUSICAL DES ENFANTS & DES AD.	12 000 F
- C.C.A.S. DE BELCODENE	20 000 F
- ASSOCIATION DU COMITE DE FEUX DE BELCODENE	1 500 F

* Nous rappelons que ces subventions ont été attribuées en fonction des justificatifs fournis.

2 - Travaux :

2.1 - Décision de confier à M. Jean D'ADHEMAR DE LANTAGNAC, Architecte D.P.L.G. La maîtrise d'oeuvre relative à l'extension de l'Ecole de BELCODENE dont la maîtrise d'oeuvre originale lui avait été confiée, D'approuver le contrat à intervenir entre la Commune et M. Jean D'ADHEMAR DE LANTAGNAC relatif à ces travaux,

2.2 - Décision de confier à M. Jean D'ADHEMAR DE LANTAGNAC, Architecte D.P.L.G. La maîtrise d'oeuvre relative à l'extension de la Salle du Temps Libre de BELCODENE dont la maîtrise d'oeuvre originale lui avait été confiée,

- D'approuver le contrat à intervenir entre la Commune et M. Jean D'ADHEMAR DE LANTAGNAC relatif à ces travaux,

2.3 - Décision de l'extension des réseaux électriques B.T. Situation : quartier CROS DE CLAUDAS
Au titre de l'électrification rurale hors programme 1990
Montant prévisionnel : 55 000 F. (cinquante cinq mille francs T.T.C.)

FINANCEMENT :

- Participation Communale :	23 187.00 F
- Subvention du Conseil Général	23 187.00 F
- T.V.A. récupérable sur E.D.F.	8 626.00 F

2.4 - Décision

- D'aider à l'extension des réseaux B.T. DU CROS DE CLAUDAS dont la charge est assumée par les particuliers demandeurs de l'extension.

- De répartir de la façon suivante les charges financières :
Coût global du projet d'extension 55 000 F TTC

Participation communale (avance de la subvention du Conseil Général)	23 187 F
Participation des intéressés	23 187 F
T.V.A. récupérée sur EDF et avancée par la Commune	8 626 F

3 - Electrification rurale :

Les travaux proposés par la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt, en étroite liaison avec ELECTRICITE DE FRANCE, sont les suivants :

- Renforcement BT "PUITS DU BUISSON" (2ème tranche)
- Création C.B.S. "CROS DE CLAUDAS II" avec raccordement MT/BT

PROGRAMME FACE (TRANCHE B)

- participation du FACE au taux de:	70 %105 000 F
- participation de la Commune au taux de	14,3 %.....21 450 F
- participation T.V.A. au taux de:	15,7 %.....23 550 F
	<hr/>
	100 % 150 000 F

PROGRAMME SUR D.G.E.

- subvention départementale sur DGE au taux de:	20 %6 000 F
- participation de la Commune au taux de	64,3 %.....19 290 F
- récupération de la T.V.A. au taux de:	15,7 %.....4 710 F
	<hr/>
	100 % 30 000 F

4 - Ouverture des crédits :

Crédit de 84 000 F prélevés sur les fonds libres de la commune (Compte 232 bâtiments communaux).

APPELES DU CONTINGENT

Les appelés du Service National doivent se faire connaître en Mairie, pour percevoir la somme de 500 F, allouée à chacun d'eux.

EXTENSION DES ECOLES

Les permis de construire de l'extension des Ecoles, vient d'être déposé. Les travaux devraient commencer rapidement pour se terminer d'ici le mois de Juillet.

La classe supplémentaire prévue, sera opérationnelle dès la prochaine rentrée scolaire.

PERMANENCE DES ELUS

Samedi 3 Février : MARCELLIN
Samedi 10 Février : MICHEL
Samedi 17 Février : MONTY
Samedi 24 Février : MORENO
Samedi 3 Mars : PIN
Samedi 10 Mars : SANTONI
Samedi 17 Mars : SILVIA
Samedi 24 Mars : SIRGUE
Samedi 31 Mars : BELET
Samedi 7 Avril : COLLOMB
Samedi 14 Avril : GOFFRE
Samedi 21 Avril : LONG
Samedi 28 Avril : MARCELLIN

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le Mercredi 31 Janvier 1990 à 18 H.

LES NUMEROS UTILES

Pompiers : 18
Gendarmerie : 17 - Gréasque : 42.58.80.02

MEDECINS DE GARDE - WEEK-END

Tél.: 42.58.66.66 (appels centralisés quel que soit le médecin)

PERMANENCES DU CABINET MEDICAL

Mercredi après-midi : Dr MONTY
Vendredi matin : Dr LAZARIS
Cabinet médical : 42.72.53.81

PERMANENCE DE LA MUTUELLE GENERALE DE ROQUEVAIRE

Le jeudi après-midi au cabinet médical.

PHARMACIES DE GARDE WEEK-END

04/02/90 / ROUGIER - CHEVALLIER / ROQUEVAIRE / 42.04.20.40

11/02/90 / BLANCHET / AURIOL / 42.04.70.53

18/02/90 / CAILLAC / LA BOUILLADISSE / 42.72.37.43

25/02/90 / DERVAUX / ROQUEVAIRE / 42.04.20.51

SERVICE URGENCE - MAIN

Hôpital de la Timone - Tél. : 91.92.10.18

S.O.S. VETERINAIRE

91.54.00.58 de 20 H à 7 H

C.A.P. Centre Anti-Poison

91.75.25.25

Nul n'est à l'abri d'un accident. Soyez prudents pour vous et pour les autres.



LA VIE DES ASSOCIATIONS

L'ASSOCIATION DES MUSICIENS DE BELCODENE

Tout d'abord l'A.M.B. tient à vous présenter ses meilleurs vœux pour l'année à venir.

L'organisation de soirées, de concerts et de la participation à des festivals seront à notre programme. Début Février une soirée dansante est prévue à la Salle Patrick Bogl.

D'autre part nous avons été surpris par le désistement de la Société de Chasse pour la soirée du nouvel an.

Nous constatons avec indignation que les autres associations n'ont pas été prévenues. Il est navrant que le traditionnel réveillon du nouvel an n'ait pas eu lieu.

Le Président
MR LEBAILLY Laurent

ASSOCIATION DES ANCIENS

A notre dernier rendez-vous du "Messagié" nous vous donnions un aperçu de nos activités pour les périodes de fêtes. Elles ont été très fournies et diversifiées quant à leurs programmes.

Le jeudi 20 Novembre, nous avons pu assister aux Pennes Mirabeau à une série de tableaux de Music Hall rappelant le bon vieux temps Marseillais (Vincent Scotto, Francis Lopez) agrémentée par des skeches racontés avec une verve bien régionale. Cette journée a enthousiasmé notre groupe.

Le 23 Novembre dans la Salle du temps libre nous avons pu apprécier un bon aïoli à l'occasion de notre repas mensuel.

Le Samedi 9 Décembre, un après-midi récréatif était offert

par la municipalité pour nos anciens du village, qui ont été nombreux et heureux de se retrouver réunis pour leur fête. Cet après-midi animé par une troupe de professionnels, a créé l'ambiance voulue pour la réussite attendue.

L'ensemble vocal "La souleïado" a contribué à sa manière en donnant une note finale à cette festivité.

La distribution des colis offerts par la municipalité à ses anciens s'est effectuée dans la bonne humeur et la joie de tous.

Le soir, un loto organisé par notre association a recueilli le maximum de personnes que pouvait contenir la salle.

Le Jeudi 14 Décembre, journée très attendue : c'était notre repas de Noël. Là encore, une réussite, tant à la qualité du repas gargantuesque, qu'au déroulement de la fête. Un menu de choix, copieux, raffiné, qui par la décoration de ses mets, nous a fait rêver.

Ce repas a donné l'occasion à certains d'entre nous de se révéler artistes, animateurs et bons vivants.

Le Mercredi 20 Décembre, l'entraide des Bouches du Rhone avait organisé pour ses retraités à Istres, un Noël provençal. Spectacle très coloré et de haute valeur, avec la participation de groupes folkloriques provençaux et de notre chanteur régional Robert Mira.

Après-midi inoubliable.

Jeudi 21 Décembre, le CEDIB a offert à notre association un goûter animé par une troupe bien sympathique. Chansons et détente étaient au rendez-vous, car nous voulions dédier cette journée à notre couple, Mr et Mme Brion qui fêtaient ce jour là, leurs 60 ans de vie commune. Félicitations à tous deux.

Malheureusement ces festivités ont été endeuillées par le décès de Mr Giusti qui était parmi nous une personne très estimée. Qui ne se souviendra pas de sa façon bien à lui de nous interpréter lors de nos repas "Le Marseillais" ?

L'ensemble vocal était présent à la fête des écoles le Samedi 16 Décembre pour aider les enfants à appeler le Père Noël par leur interprétation du "Petit Papa Noël". "La Souleïado" était présente lors de la célébration de la messe de minuit où les fidèles étaient nombreux à y assister.

L'entraide des Bouches du Rhône lance un appel à tous les responsables de ses clubs pour venir en aide à la Roumanie. Aide financière, victuailles, médicaments, couvertures, seraient les bienvenus...

Les adresser à Mme Lebailly, soit le jeudi à la salle à partir de 14h, soit à son domicile.

Nous sommes heureux de clore les résumés de ce calendrier de nos festivités par l'annonce de la fête que nous avons organisé pour les 90 ans de notre doyen Mr Vadon à qui nous souhaitons une bonne santé.



LE 3ème AGE A LA FETE

Dans le cadre des fêtes de fin d'année sous l'impulsion de la municipalité et grâce au dynamisme de la commission fêtes et loisirs, s'est déroulée à la maison du temps libre, l'après-midi récréative réservée aux anciens du village.

Anne-Marie Silvia, Maurice Berenger, Louis Long et Patrick Pin, conseillers municipaux ont su, avec le concours de quatre sympathiques artistes lyriques provençaux, tenir en émoi une assistance enthousiaste.

Antoine Bonelli ténor, Nicole Mery soprano lyrique, Serge Arrighi chanteur fantaisiste, ont deux heures durant charmé l'auditoire par leurs prestations d'airs d'opérettes, chansons Provençales et Corses.

Cette journée avec le concours de la chorale locale et la traditionnelle distribution du colis par le maire Maurice Colomb s'est clôturée par le loto du 3ème âge. Gateaux, champagne et bonne humeur s'étaient donnés rendez-vous ce jour-là à Belcodène.

Il faisait chaud dans tous les coeurs et selon l'avis général, jamais telle manifestation n'avait eu autant de succès.



NOUVELLES DE L'ECOLE ELIANE D'AMORE

Le 21 Septembre 1989 a eu lieu le circuit de la Prévention Routière sous le patronage de la Gendarmerie d'Aubagne.

Les gagnants pour le CM2 :

1°) DAGORN Marjorie 200/200 + Bonus

2°) BOGI Virginie 200/200

Les gagnants pour le CM1 :

1°) GUIGNARD Cécile 200/200 + Bonus

2°) CILIA Olivier 200/200

Les gagnants pour CE2 :

1°) GRAS Fabien 200/200 + Bonus

2°) LEBAILY Caroline 200/200

Bravo à tous pour ces performances.

Durant le salon de l'auto à Marseille a eu lieu les éliminatoires et la finale du Critérium du Jeune Pilote, sous la présidence de Mr VOEUX que nous remercions pour son accueil et son dévouement aux enfants.

Après sélections, sur 500 concurrents, 26 enfants de Belcodène se sont rendus sur la piste pour les éliminatoires.

Ont été sélectionnés : Marjorie DAGORN, Olivier CILIA.

Seule Marjorie DAGORN participera à la finale à Cannes au mois de Juin.

Laetitia a fini 5ème, Olivier 7ème :

Bravo à nos futurs Champions !

Le 16 Décembre a eu lieu la fête de Noël organisée par la municipalité, les parents d'élèves et les institutrices.

Les enfants ont interprété des chants sous la direction de "Danielle" et ont attendu le Père Noël avec une grande impatience.

Les jouets distribués par le Père Noël et appréciés par les enfants ont été offerts par la municipalité. A suivi un goûter offert également par nos élus avec brioche, papillottes, chocolats...

Cette fête s'est terminée le soir par un grand loto organisé par les AIL et les parents d'élèves, dont le bénéfice sera versé au profit de la classe de neige. Nous remercions tous les parents qui ont contribué à cette réussite par leurs dons et leur présence.

Le 4 Janvier, le grand jour est arrivé. Départ des enfants en classe de neige. Départ mouvementé du à l'excitation des enfants...Et à l'angoisse que l'on ressentait chez certains parents.

Séjour agréable, malgré le manque de neige compensé par des activités diverses et nouvelles pour les enfants. Tir à l'arc traditionnel et en forêt, patinage sur glace, escalade, promenades en forêts, visites de musées et grottes, spectacles d'un match de hockey sur glace pour les plus grands.

Au centre Tanagra ; défilé de mode, magle, claquettes, marionnettes, préparés et présentés par les enfants. Boum! et superbe gâteau d'anniversaire pour les fins de soirées.

Le 17 Janvier : Retour au bercail. La satisfaction du séjour se lisait sur le visage des enfants malgré la fatigue du voyage, mais ils étaient tout de même heureux de retrouver leurs familles.

Cette classe de neige a été financée à 50% par la municipalité, les dons de certaines associations, des dons de particuliers et les parents d'élèves. A quand la prochaine !

Les élèves de Mme Camille sont allés au cinéma voir Oliver et Cie. Ils participeront à une sortie à Bandol pour connaître d'autres enfants d'une école maternelle.

Les élèves de Mme Pastor ont participé à une rencontre sportive à la Destrousse le 28 Novembre, et ceux de Mme Saure le 4 Décembre.

Le cross inter communal aura lieu à Belcodène le Samedi 17 Mars. Les informations parviendront aux parents ultérieurement.



ACTIVITES COMMUNALES

COMPTE RENDU DE LA VISITE DU JEUDI

23 NOVEMBRE 1989

AU SALON DE L'AUTO DE MARSEILLE

Madame SAURE, six parents-accompagnateurs, 26 élèves de la classe de Madame La Directrice ont été reçus convivialement au SALON de L'AUTO de MARSEILLE, le jeudi 22 Novembre 1989, pour une après-midi récréative, par Mr et Mme VOEUX. Nous souhaitons qu'ils gardent un agréable souvenir de ce bref passage dans le monde de l'automobile.

Tous les enfants ont pu participer au Critérium du "Jeune Pilote :

Marjory DAGORN termina 3ème et ira en demi-finale à CANNES, Olivier CILIA termina 7ème.

Ce fût un beau salon : 80.000 visiteurs se sont pressés durant ces 9 jours et ont pu découvrir que MARSEILLE était aussi capable d'organiser une grande manifestation automobile, qui je crois servira de tremplin pour les salons à venir.



BIBLIOTHEQUE "LA FUREUR DE LIRE"

Chers lecteurs,
Attention, à partir du mois de janvier, il y aura un nouvel horaire le mercredi.

La bibliothèque sera ouverte de 17h30 à 19h.

Il n'y aura pas de changement pour les autres jours.

Merci de votre fidélité, tous nos meilleurs vœux pour l'année 1990 et bonnes lectures.

Les bibliothécaires :

Catherine Boinet, Marie-Josée Darbot et Marie-Claude Limousy.

QUELQUES TITRES ANCIENNEMENT ET NOUVELLEMENT ACQUIS

Des livres concernant les recherches que vos enfants ont à entreprendre dans leurs études, et en plus les Inévitables classiques qui leur sont chers.

- Grand Larousse Universel (15 volumes)

- Dictionnaire des auteurs (7 volumes)

- Les classiques : tels que Racine, Molière, Rabelais, Kant, Beaumarchais, Platon, Baudelaire, Daudet : avec les lettres de mon moulin...

- Livres d'initiation à la photographie

- Livres diététiques Weight Watchers

(livre plein d'astuces et d'idées gastronomiques pour des menus minceur et équilibrés)

- Livres sur les travaux manuels :

le macramé

NOUS AVONS LU POUR VOUS



"Les femmes"

Pierre DACO

Pierre Daco, éminent psychologue des profondeurs de l'âme, nous entraîne à la recherche de la femme profonde et éternelle, affirmant nettement que la rénovation du monde dépend beaucoup d'elle.

L'homme trompe la femme inconsciemment parce qu'il subit depuis toujours une angoisse dont elle fait les frais.

Il s'amuse à jouer au plus fort, à la guerre, à la conquête de l'impossible, à créer des choses matérielles qui resteront ou pas. Il vit en direction de l'avenir.

La réceptivité de la femme profonde et éternelle au monde, sa vie au présent, sa perspicacité dans tout ce qu'elle entreprend, son extrême lucidité à voir les événements, son humanisme, ce don de la vie qu'elle possède, tant envié des hommes puisqu'il se perpétue de génération en génération, lui confèrent un rôle important dans l'existence du monde.

L'auteur ne ménage ni la femme, ni l'homme, toute la vérité est dite sur chacun d'eux.

En conclusion, cela nous donne à tous, matière à réflexion, sur tous nos comportements envers les autres.

Ce livre s'adresse aux femmes qui veulent davantage se connaître, aux adolescentes, aux hommes qui se heurtent au mystère féminin, aux couples afin de sauvegarder leur harmonie.

Du même auteur : "Les prodigieuses victoires de la psychologie moderne".

"DESIDERIA" Alerio MORAVIA

Une adolescente de petite origine adoptée par une richissime bourgeoise romaine, s'en remet corps et âme aux directives d'une voix entendue d'elle seule. Elle lui obéit aveuglement et cherche la Révolution, en désacralisant toutes les valeurs, famille, religion, amour, argent et transgressant tous les tabous... Les confidences de l'héroïne nous sont livrées sous la forme d'un dialogue où l'auteur interroge complaisamment Désidéria. Sous prétexte de tout dire, elle en dit trop, mais précisons que sous prétexte de tout faire, elle a fait n'importe quoi. Eprouvant. Courageux ? Je dirais plutôt inutile.

"FEU ET POUSSIERE" Tatiana TOLSTOI

Au fil de treize nouvelles, l'auteur révèle, avec un brio époustouffiant et une poésie infinie, les méandres de l'âme soviétique, où rêve et réalité sont inextricablement liés. On lit chacun de ces petits chefs d'oeuvre avec ravissement. Puis on referme le recueil avec cette interrogation : la vie, là-bas, est-elle vraiment un "muet théâtre d'ombres chinoises", un "enchaînement de rêves", une "boutique d'escrocs"?... Au fait : l'est-elle ici?

OPERATION ROUMANIE

À l'appel de l'Union des Maires des B.D.R., nous nous sommes réunis le 26 Décembre à Marseille ; les représentants de chaque commune étaient présents autour du Maire de Marseille, Mr Vigouroux, qui nous a exposé les moyens mis en oeuvre dès le 24 Décembre : en plein accord avec le Conseil Général, les Unités de Sapeurs Pompiers et Marins Pompiers ont été mobilisés pour joindre les Maires et organiser la collecte des médicaments.

Le 27 Décembre nous avons assisté au départ du 1er convoi; c'est pourquoi le 28 Décembre une collecte a été organisée et les portes de la Mairie sont restées ouvertes de 9H à 19H

Nous remercions tous ceux qui ont apporté leurs dons (chèques, alimentation et médicaments), ainsi que ceux qui ont contribué au bon déroulement de cette opération (annonce dans le journal, permanence à la Mairie, et transport des colis chez les Sapeurs Pompiers d'Aubagne).

Un grand mouvement de solidarité pour la Roumanie s'est enclenché en France, et la Commune de Belcodène est fière d'y avoir participé.

Nous souhaitons poursuivre notre action en parrainant un village Roumain.

Anne-Marie SILVIA
Conseillère municipale

LE CENTRE DES ALLOCATIONS FAMILIALES

Assurera une permanence :

- Le troisième mercredi de chaque mois et
- Le troisième jeudi de chaque mois (sur rendez-vous) de 9h30 à 11h30 au Cabinet Médical.

A.N.P.E.

Provence Alpes Côte-d'Azur

FAITES LE POINT SUR VOTRE NIVEAU DE COMPETENCE PROFESSIONNELLE

- Pour mieux négocier avec un chef d'entreprise
- Pour choisir une formation complémentaire
- Pour être certain de votre compétence professionnelle
- Pour faire valoir votre compétitivité sur le marché du travail

Vous pouvez faire évaluer votre qualification auprès d'un spécialiste de votre profession.

Pour cela, un agent de l'A.N.P.E. vous fixera un rendez-vous auprès de l'organisme compétent qui vous proposera un ESSAI PRATIQUE allant d'une demi-journée à une journée.

A PARTIR DU 1er JANVIER 1990

Les personnes demeurant dans les communes suivantes :

- AURIOL
- BELCODENE
- CADOLIVE
- CUGES LES PINS
- GREASQUE
- LA BOUILLADISSE
- LA DESTROUSSE
- PEYPIN
- ST SAVOURNIN

S'inscrivant ou se réinscrivant à l'A.N.P.E., n'auront pas à venir à l'Agence Locale d'AUBAGNE, mais devront s'inscrire directement à leur Mairie respective.

Ce changement résulte de la volonté partagée de l'A.N.P.E. et des Mairies des communes non-limitrophes à AUBAGNE, d'accroître leur collaboration pour un meilleur service rendu aux demandeurs d'emploi de leur commune.

A.N.P.E. (suite)

VOUS DEVEZ VOUS INSCRIRE COMME DEMANDEUR D'EMPLOI

Madame, Monsieur,

Dans le cadre des accords passés entre notre commune et l'ANPE d'Aubagne vos démarches sont simplifiées.

En effet, lors de votre inscription (ou réinscription) comme demandeur d'emploi vous n'avez plus à vous rendre à l'ALE d'Aubagne mais vous devez effectuer ces démarches directement à la permanence de notre mairie.

Dans cette permanence, une première information vous sera délivrée, le guide du demandeur d'emploi vous sera remis : vous y trouverez affiché les actions de formation se déroulant sur le bassin d'emploi d'Aubagne-La Ciotat.

Un rendez-vous avec un agent de l'ANPE vous sera

proposé ultérieurement dans notre mairie. Il aura pour objet de vous aider dans votre recherche d'emploi.

Le Responsable de l'ALE d'Aubagne (Mr GOLEA)
Monsieur le Maire (Mr COLLOMB)

TRAVAUX EFFECTUES SUR LA COMMUNE

* Finition du talut et propreté du terrain devant l'épicerie (l'évesque - ghlo).

* Réhausse de chaussée et goudronnage (pour éviter les dégâts des eaux) du bar de Louis Long à la placette des plus hauts.

* Chemins neufs

- descente de Claude (les plus hauts)

- chemin de Monty (lotissement Bossy).

EGLISE SAINT-JACQUES

Nous vous informons que les horaires de la messe le dimanche, à Belcodène, ont été changés.

Durant tout le mois de Janvier, elle sera célébrée, le samedi de 18h à 19h pour les 2 paroisses avoisinantes dont s'occupe père Marcel.

- La Bouilladisse : le dimanche de 9h30 à 10h30.

- La Destrousse : le dimanche de 11h à 12h.

Très important : chaque mois, les horaires des célébrations de messe, changeront pour les 3 paroisses.

Tout ceci afin de ne pas toujours favoriser l'une au détriment de l'autre.

Pour le mois de Février, la messe sera célébrée à Belcodène à 11h.

Nous avons constaté avec joie, combien vous étiez venus nombreux assister à la messe de minuit. Cette dernière a de plus en plus de succès : les places disponibles assises étaient rares et même introuvables.

Beaucoup de personnes ont dû suivre la cérémonie religieuse dehors.

Malgré cela tout s'est passé dans le calme et la bonne humeur.

La messe était célébrée par le père Marcel, dont beaucoup connaissent déjà la bonne humeur, la disponibilité et l'affection envers nous.

Le groupe vocal de la Soleïado animait cette veillée de Noël, avec des chansons aussi célèbres les unes que les autres :

"Il va naître demain", "il est né le divin enfant", et une chanson provençale "Oreïde Glorei".

Une crèche vivante, représentée par les enfants du village, a fait renaître la Nativité.

La quête était plus importante qu'ailleurs. Les Belcodénois ont été généreux.

Père Marcel enverra cet argent aux personnes les plus démunies de Roumanie.

Un grand merci à tous ceux et à toutes celles qui ont participé à l'organisation de cette veillée de Noël.

En espérant vous revoir aussi nombreux à la messe le dimanche, nous vous souhaitons, à tous, une bonne et heureuse année 1990.

LE RECENSEMENT GÉNÉRAL AURA LIEU À PARTIR DU MOIS DE MARS.

- les agents recenseurs nommés par arrêté du Maire sont :
- * Véronique SAURE
- * Léon REBUFFAT.

PROPRIETAIRES, RESIDENTS, POUR SE PREMUNIR CONTRE LES RISQUES D'INCENDIE IL FAUT DEBROUSSAILLER

LE DEBROUSSAILLEMENT EST UNE MESURE REGLEMENTAIRE DE PREVENTION CONTRE L'INCENDIE

C'EST UNE OBLIGATION LEGALE A LAQUELLE PERSONNE NE DOIT SE SOUSTRAIRE

C'EST DONC AUSSI VOTRE AFFAIRE

Les pouvoirs publics ont renforcé, notamment depuis 1985, les prescriptions destinées à mieux protéger contre l'incendie la forêt, les personnes et les biens. Il est ainsi fait obligation aux propriétaires - ou à leurs ayants-droits - de **maintenir en permanence en état débroussaillé** les abords des bâtiments, habitations et installations de toute nature dans les zones à risque important, ce qui est le cas de la totalité du département des Bouches-du-Rhône.

Le débroussaillage consiste à éliminer toutes les espèces végétales comme les bruyères, genêts, ajoncs, chênes kermès...ou ceux susceptibles de dépasser 5 mètres de hauteur. Le débroussaillage doit d'accompagner de l'élagage des arbres ou arbustes conservés. De plus, aux abords immédiats des habitations, les branches doivent être coupées à une distance minimale de 3 mètres des murs et du toit.

Il s'agit d'une précaution élémentaire pour préserver la sécurité et les intérêts matériels de chacun, mais aussi d'un devoir civique et de solidarité.

Un arrêté du Préfet des Bouches-du-Rhône réactualise la réglementation départementale et précise la nature des obligations de débroussaillage. Cet arrêté peut être consulté en mairie, où peuvent vous être donnés tous renseignements utiles.

Le non débroussaillage donne lieu d'abord à une amende.

La réglementation existante, rappelée récemment par le Gouvernement, permet d'autre part, au Maire ou au Préfet d'engager l'exécution d'office des travaux aux frais et à la place du propriétaire, lorsque celui-ci n'y a pas procédé dans un délai de deux mois après une mise en demeure qui doit lui être adressée par lettre recommandée.

Les propriétaires et résidents sont donc invités à

débroussailler dès maintenant, pendant la saison hivernale, plus favorable pour la réalisation de ces travaux et pour l'élimination des végétaux coupés. En effet, si l'élimination par broyage n'est soumise à aucune réglementation particulière, il n'en est pas de même pour l'incinération qui est strictement réglementée, dès que le risque de mise à feu alentour intervient.

De plus, les compagnies d'assurance se réservent la possibilité de tenir compte, pour les indemnités éventuelles, du respect de l'obligation de débroussaillage.

LE CARNET

NAISSANCE :

- Rémy MICHEL

DECES :

- MINIHI Marius Marius
- GRAS veuve GIBELLI Clémentine

Nous adressons nos plus sincères condoléances aux familles.

MARIAGE :

"VEULLIEZ Albert et RIGO Annie"
le 13 Janvier 1990

Tous nos voeux de bonheur aux jeunes époux

NOS ENFANTS



A LA FETE DES ECOLES



A LA MESSE DE MINUIT

